





MAIRIE

de **ST-BOAZEC**

(FINISTÈRE)

# BULLETIN DE NAISSANCE

1897

Le *dix neuf* décembre *Mi neuf* cent onze  
à *dix* heures du soir est né à **ST-BOAZEC**  
*Boliz Hippolyte*  
fil de *Boliz Jean*  
et de *Marie Anne Simon veuve*

Mention marginale :

Délivré à

**ST-BOAZEC**

le

*19* février

1947

(sur papier libre à titre de simple renseignement)

L'Officier de l'État Civil,



*B. Bihay*



OFFICE DÉPARTEMENTAL  
DES ANCIENS COMBATTANTS  
ET VICTIMES DE GUERRE  
DU FINISTÈRE

Téléphone 14-50

QUIMPER, le 13 MARS 1951  
Impasse de la Palestine

17 MARS 1951

Le Secrétaire Général de l'Office départemental,  
à Monsieur le Procureur de la République

à Châteaulin

CARTE DU COMBATTANT VOLONTAIRE  
DE LA RÉSISTANCE

Dossier N° 4897

DEMANDE DE BULLETIN N° 2

Afin de permettre de compléter le dossier de  
l'intéressé, j'ai l'honneur de vous prier de vouloir  
bien me faire parvenir – joint à la présente note – un  
**BULLETIN N° 2** du Casier Judiciaire de :

M. Balch Hippolyte  
né le 19 décembre 1911 à St. Goazec

Le Secrétaire Général  
de l'Office départemental,

C. FLOCH.

COUR D'APPEL DE RENNES	
CASIER JUDICIAIRE DE L'ARRONDISSEMENT de CHATEAULIN (Finistère)	
BULLETIN N° 2 : NÉANT	
VU AU PARQUET.	
Le Procureur de la République,	Pour extrait conforme Châteaulin, le 16 MAR 1951 Le Greffier.



N.-B. — Prière de retourner la présente note à l'Office départemental.



4897

A DETACHER

et à RETOURNER à l'OFFICE DEPARTEMENTAL des A.C. et V.G. - Impasse  
de la Palestine, à QUIMPER.

M *Balier Hippolyte*  
demeurant à *Bourg de Saint-Goazec*  
déclare avoir reçu la carte n° *002977*  
de Combattant Volontaire de la Résistance  
qui lui a été attribuée en application de la Loi n° 49-418 du  
25 Mars 1949.

A ST-GOAZEC le *10* JANV 1953

(signature)

*H. Balier* mère de l'intéressé







COMMISSION DEPARTEMENTALE des COMBATTANTS  
VOLONTAIRES de la RESISTANCE  
(Réunion du 15 DEC 1952 )

Dossier n° 4897

Demande de Carte du Combattant Volontaire de la Résistance présentée par :

M. BALCH - Hippolyte.  
né le 19 décembre 1910 à S<sup>t</sup> Goazec.  
demeurant à S<sup>t</sup> Goazec.

-:-

Le postulant a fait partie des F.F.I.

du 1<sup>er</sup> août 1943

au 18 septembre 1944 - Corps Fusils FFI

(produit un certificat d'appartenance - modèle national)

Remplit les conditions fixées au paragraphe A du Décret n° 50.358 du 21 Mars 1950 (alinéa 4°).

(A appartenu aux F.F.I., pendant plus de 3 mois avant le 6.6.1944, dans une zone occupée par l'ennemi).

AVIS FAVORABLE.

( A. 1° )

Bureau de ce Centre  
~~Directeur d'Intervi~~ Assistant  
n° 7214.01291

Le RAPPORTEUR,

*[Signature]*

AVIS de la COMMISSION DEPARTEMENTALE :

FAVORABLE

QUIMPER, le 15 DEC 1952

signature d'un membre  
de la Commission,

signature du  
Secrétaire de la Commission,

*[Signature]*



Republique Française.

N° 1244.01291

Carte d'Interne Résistant

4897

révisée par le ministère des Anciens combattants et victimes de la guerre

Titulaire

BALCH Hippolyte

Né le 19 décembre 1911 - St Goazec - Finistère

Domicile 35 route d'Italie

Briauçon - (H A I)

Interne du 18 décembre 1943.

au 18 mars 1944

Carte établie le 18 décembre 1951.

Le Directeur des contentieux  
de l'Etat Civil et des recherches...  
P.O. le chef de Bureau des déportés  
Siqui: divisible.

Le Titulaire

Hippolyte

Hippolyte Balch  
Titulaire



Copie certifiée conforme

Le Maire de Rosport



2. 1. 1914

BAFFA H. H. H. H.

Commune de Rosport

Le Maire de Rosport

1914



III° REGION MILITAIRE

ETAT-MAJOR

Bureau F. F. C. I. régional

N° 18.625 BR FFCI/FI-N.

C. A. 3°

6 Décembre 1951 - RENNES -

4897

MODELE NATIONAL - SERIE NORMALE

Références: IM. n° 10 EMGG/FFI du 8 Février 1945

IM. n° 4550 FFCI/FI du 9 Mai 1947

# CERTIFICAT D'APPARTENANCE AUX FORCES FRANÇAISES DE L'INTÉRIEUR

LE GÉNÉRAL COMMANDANT LA III° RÉGION MILITAIRE, certifie que:

M. Monsieur BALC'H Hippolyte *alias* "Paul"  
né le 19 Décembre 1911 à ST. GOAZEC (Finistère).  
actuellement domicilié à ST. GOAZEC (Finistère)

## A SERVI DANS LES FORCES FRANÇAISES DE L'INTÉRIEUR

au titre des formations suivantes, ~~xxxxxx~~ et dans les départements ci-après:

FINISTERE - Bataillon STALINGRAD -	du	1-8-43	au	17-12-43.
" - " "	du	19-3-44	au	10-8-44
	du		au	

la dernière date indiquée étant celle de la libération de son secteur.

**Circonstances particulières** Arrêté et interné à la prison de QUIMIER du 18-12-1943 au 18-3-1944.

M. Monsieur BALC'H Hippolyte a continué à servir dans sa formation après la libération jusqu'au 18-9-44 date à laquelle il a contracté un engagement volontaire pour la durée de la guerre - A été affecté ~~xxxxxx~~ à la Subdivision de QUIMIER.

La présente attestation constitue un **Certificat de présence au Corps.**

Le présent certificat annule et remplace celui établi sous le n° 3.573/SN en date du 6 Novembre 1951.

A. RENNES le 6 Décembre 1951

Le Général de Brigade RIVAUD  
Commandant la 3° Région Militaire

par délégation, le pvt

Chef de la Section F.F.C.I.

signé : L. TRAPIER.

Références particulières éventuelles





Republique Française

4° 1214.04297

Carte d'Interne Résistant

4897

Delivrée par le comité des Anciens Combattants et Victimes de la guerre

Titulaire

BALCH

Hippolyte

né le 19 décembre 1911 - St Goazec - Finistère  
domicile : 35 route d'Italie - Briangon (H.A)

Interne du : 18 décembre 1943

au : 17 mars 1944

carte établie le 12 décembre 1951.

Le directeur des contentieux  
de l'Etat civil et des recherches  
P.O. le chef de bureau des dépôts  
signé : illisible.

le Titulaire

H. Balch

Photo  
de l'ancien titulaire  
de la carte



Pagination spéciale M.R. pp. 1 & 38.

DECRETS  
portant attribution de la  
MEDAILLE DE LA RESISTANCE FRANCAISE

MINISTERE DES ARMEES

- Décret du 24 Avril 1946 portant attribution de la Médaille de la Résistance Française.
- Le Président du Gouvernement Provisoire de la République sur la proposition du Ministre des Armées.
- Vu l'ordonnance n° 42 du 9 Février 1943 instituant une Médaille de la Résistance Française,
- Vu l'ordonnance du 7 Janvier 1944 relative à l'attribution de la Médaille de la Résistance Française,
- Vu l'avis de la Commission de la Médaille de la Résistance Française du 16 Novembre 1945.

DECRETE : page 11.

- ARTICLE 4 - La Médaille de la Résistance est décernée à :

Capitaine (T.F.) Hippolyte BALCH.

- ARTICLE 7 - Le Ministre des Armées est chargé de l'exécution du présent décret qui sera publié au Journal Officiel de la République Française.

Fait à PARIS, le 24 Avril 1946.

Félix GOUIN.

Par le Président du Gouvernement Provisoire  
de la République.

Le Ministre des Armées :

E. MICHELET.

III° REGION MILITAIRE

-----  
Subdivision de VANNES

-----  
B.M.D. de QUIMPER

-----  
N° 1392/F.F.I.

EXTRAIT CERTIFIE CONFORME :  
QUIMPER, le 21 Mai 1946.

Le Chef de Bataillon de St-Germain,  
Commandant le Bureau Mre. Départemental.  
Signé : De St-Germain.

Cachet de la Subdivision de Quimper -  
Le Colonel.

COPIE CERTIFIEE CONFORME :  
BRIANCON, le 10 Mars 1947.

Médecin-Chef

*ombré*



XI° REGION MILITAIRE

ETAT-MAJOR

C I T A T I O N

Al'ORDRE de la D I V I S I O N

Le Général de Division ALLARD, Commandant la  
XI° Région Militaire, cite à l'Ordre de la DIVISION.  
le Capitaine BALCH Paul.

MOTIF de la CITATION :

Résistant de la première heure, organisa le  
maquis de SPEZET dès 1943. Participa d'une façon intensive  
aux sabotages et à la désorganisation de l'appareil militaire  
ennemi.

Ardent patriote, exemple de courage et d'abnégation.

CETTE CITATION COMPORTE L'ATTRIBUTION DE LA CROIX DE GUERRE  
AVEC ETOILE D'ARGENT.

A RENNES, le 12 Juillet 1945.

Le Général Commandant la XI° Région,  
signé : ALLARD.

Cachet de la XI° Région - Le Général  
Commandant la XI° Région.

COPIE CERTIFIEE CONFORME :  
BRIANCON, le 10 Mars 1947.













• BALEH.

Hippolyte

St Cozec

dossier

n° H894



4897

Modèle n° 1 (Circulaire n° 050 T. L. ; B. 594 du 7 Novembre 1946)

OFFICE NATIONAL  
DES ANCIENS COMBATTANTS  
ET VICTIMES DE LA GUERRE  
22 MARS 1947  
DU FINISTÈRE

OFFICE NATIONAL  
DES  
ANCIENS COMBATTANTS  
ET  
VICTIMES DE LA GUERRE

DEMANDE DE LA CARTE  
DU COMBATTANT VOLONTAIRE DE LA RÉSISTANCE

Office départemental de  
**FINISTÈRE**

Avis très important. — Il est du plus grand intérêt pour le postulant de répondre avec le maximum de soin et de précision à chaque question posée dans les limites du cadre qui lui est offert pour exposer ses titres.

NOM (1) :

BALC'H

Prénoms (2) :

Hippolyte

Pseudos (3) :

Paul.

Situation de famille :

marie

Profession :

Instituteur

Nationalité :

Française

Adresse actuelle :

S<sup>t</sup> Goazec -

adresse du moment. } Hôpital militaire  
Duaugon. H. A.

Situation militaire (postérieure au 17 juin 1940) :

capitaine F.F.I. homologué: lieutenant de réserve

Promotions ou décisions intervenues depuis la libération :

Situation civile sous l'occupation jusqu'à la libération (avec lieux et dates) :

Instituteur à S<sup>t</sup> Goazec. Finistère.

Blessures (avec indication des circonstances et éventuellement des constatations faites) :

Affection pulmonaire (tuberculose) suite d'interneement  
dans Stago. (S<sup>t</sup> Charles et maison d'arrêt. Guenifès de décembre 43  
à mars 1944.) suite de tra au maquis.

(1) En lettres capitales

(2) Dans l'ordre de l'état civil, souligner le prénom usuel.

(3) Souligner le plus connu.



Décorations avec référence (J. O. du \_\_\_\_\_ ) } au titre de la résistance.  
Citations, numéro de l'ordre et copie conforme du texte à annexer. }

Détails de la résistance (J.O. N° 115 du 17 mai 1945)  
(page 11)  
Croix de guerre (1 citation à l'ordre de la division)

Relation sommaire des différentes activités exercées dans la résistance :

Indiquer avec lieux et dates :

- Les formations ou réseaux auxquels vous avez appartenu ;
- Le nom des responsables (chefs de réseau notamment pour les F. F. C.) qui vous ont contacté, nommé ou désigné à vos grades et fonctions. commandé ;
- Les actions contre l'ennemi auxquelles vous avez participé ; les responsabilités assurées ou les services rendus ;
- Numéro d'immatriculation et pseudo dans chaque formation.

Formation : Front National de novembre 1941  
puis F.T.P.F. ~~\_\_\_\_\_~~

chef 1<sup>er</sup> colonel Chetavier  
puis colonel Berthaud.

actions formation 1<sup>er</sup> régiment de Butagun.  
à St Georges.

Commandement de ce régiment en 44  
(par la suite Bataillon "Stalingrad")

Affectation à E.M. F.F.I. comme adjoint  
au chef du 3<sup>e</sup> Bureau.

CERTIFIÉ EXACT :

A Briancourt, le 8 mars 1947.

Signature :

1/32/47



897  
H. 897  
H. 897  
Carte I R

121401291

BALCH

Hypolyte

Photo demandée le 3.7.51 - satisfait

renuiss imp pour carte I R

à B. Boulanger 13-1-51

C.A. du 1.8.43

au 18-9-44 -

Captain F.A.

medaille Résistance

citation



G

N

P D T

## FICHE GÉNÉRALE

GEA de

N° de la fiche de rapatriement :

Notation du CAF

N S I F

NOM

Sexe :

Âge :

Adresse :

PRENOMS :

Durée du séjour en Allemagne.....

Ville :

du

au

Camp :

du

au

Kommando :

du

au

Profession antérieure :

Nom de la Caisse d'Assurances sociales :

Employé au titre de :

N° de la carte d'Assurances sociales :

1<sup>er</sup> EXAMEN

présumé le

Antécédents :

Taille :

Poids antérieur allégué :

Poids actuel :

Examen clinique : signes généraux, signes fonctionnels, signes physiques.

Consultations demandées :

Diagnostic :

Pronostic clinique

 I  NI  A

Repos. Durée :

 D  CS

Soins :

 MT  MS  H  HS

À signaler au dispensaire de :

À suivre par le service social :

 O  N

Mesures préventives à prévoir :

Examen radiologique :



Examen sérologique :

Examen odontologique

8	7	6	5	4	3	2	1	1	2	3	4	5	6	7	8
8	7	6	5	4	3	2	1	1	2	3	4	5	6	7	8

Reclassement professionnel :

 O  N

G

N°

NOM :

2<sup>e</sup> EXAMEN

présumé le

Incidents pathologiques survenus depuis le 1<sup>er</sup> examen :

Consultations demandées :

Poids actuel :

Examen clinique :

Diagnostic :

Pronostic clinique

 I  NI  A

Repos. Durée :

 D  CS

Soins :

 MT  MS  H  HS

À signaler au dispensaire de :

À suivre par le service social :

 O  N

Mesures préventives à prévoir :

Examen radiologique :



Examen sérologique :

Examen odontologique

8	7	6	5	4	3	2	1	1	2	3	4	5	6	7	8
8	7	6	5	4	3	2	1	1	2	3	4	5	6	7	8

Reclassement professionnel :

 O  N

Nom de la Caisse d'Assurances sociales :

N° de la Carte d'Assurances sociales :



**G**

N°

**P D T****FICHE GÉNÉRALE**

CEA de

N° de la Fiche de rapatriement :

Notation du GAF

**N S I F**

NOM

Sexe :

Âge :

Adresse :

Prénoms :

Ville :

du

au

Durée du séjour en Allemagne.....

Camp :

du

au

Kommando :

du

au

Profession antérieure :

Nom de la Caisse d'Assurances sociales :

Employé au titre de :

N° de la carte d'Assurances sociales :

**1<sup>er</sup> EXAMEN**

pratiqué le

Antécédents :

Taille :

Poids antérieur allégué :

Poids actuel :

Examen clinique : signes généraux, signes fonctionnels, signes physiques.

Consultations demandées :

Diagnostic :

Pronostic clinique :

**I NI A**

Repos. Durée :

**D CS**

Soins :

**MT MS H HS**

À signaler au dispensaire de :

À suivre par le service social :

**O N**

Mesures préventives à prévoir :

Examen radiologique :



Examen sérologique :

Examen odontologique :

8	7	6	5	4	3	2	1	1	2	3	4	5	6	7	8
8	7	6	5	4	3	2	1	1	2	3	4	5	6	7	8

Reclassement professionnel :

**O N****G**

N°

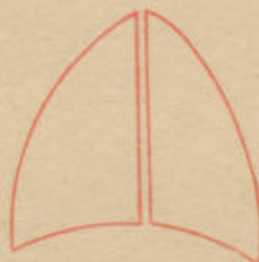
NOM :

**2<sup>e</sup> EXAMEN**

pratiqué le

Incidents pathologiques survenus depuis le 1<sup>er</sup> examen :

Examen clinique :



Examen radiologique :

Examen sérologique :

Examen odontologique :

8	7	6	5	4	3	2	1	1	2	3	4	5	6	7	8
8	7	6	5	4	3	2	1	1	2	3	4	5	6	7	8

Nom de la Caisse d'Assurances sociales :

N° de la Carte d'Assurances sociales :

Consultations demandées :

Poids actuel :

Diagnostic :

Pronostic clinique :

**I NI A**

Repos. Durée :

**D CS**

Soins :

**MT MS H HS**

À signaler au dispensaire de :

À suivre par le service social :

**O N**

Mesures préventives à prévoir :

Reclassement professionnel :

**O N**



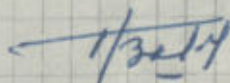
S<sup>t</sup> Goazec 15 oct 1952

Monsieur BALC'H Hippolyte  
S<sup>t</sup> Goazec. Finistère  
à Monsieur le Directeur départemental  
des lectures de la guerre - Quimper

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de solliciter de votre  
bienveillance l'attribution en ma faveur  
de la carte de "Combattant volontaire  
de la Résistance"

Je vous prie agréer à Monsieur le Directeur  
mes sincères salutations.





St. Goazec le 10. oct. 1958

Monsieur. BALC'H Hippolyte.

St. Goazec - Finistère

à Monsieur le Directeur Départemental des  
vétérinaires de la guerre - Quimper.

Monsieur le Directeur.

Il m'a l'honneur de solliciter de votre  
bienveillance la délivrance de ma carte  
de combattant.

Ci-joint copie de mon titre "d'Intervenant Résistant"

Je vous prie de le Directeur,  
mes sincères salutations.

Hippolyte



PREFECTURE du FINISTERE

OFFICE DEPARTEMENTAL des  
ANCIENS COMBATTANTS et  
VICTIMES de GUERRE

QUIMPER, le -2 JUL 1952

C.V.R.

Dossier n° 4897

Le SECRETAIRE GENERAL  
de l'OFFICE DEPARTEMENTAL

à M. *Bary*

(s/couvert de M. le Maire)

M

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre du *10 mai* par laquelle vous m'avez avisé que vous ne renoncez pas à solliciter la validation des services que vous avez effectués dans la Résistance, et qui n'ont pas été homologués par un Certificat ou une Attestation d'appartenance réglementaire.

Dans ces conditions - et bien que les pièces déjà produites vous ouvrent droit à l'attribution de la Carte de Combattant Volontaire de la Résistance, votre dossier est conservé en instance à l'Office départemental. Il ne pourra être soumis à la Commission départementale que le jour où vous m'aurez fait parvenir les justifications réclamées.

Veillez agréer, M. *Bary*, l'expression de mes sentiments distingués.

Le SECRETAIRE GENERAL  
de l'O.D.



Objet. Détermination du temps réel  
de service dans la Résistance.

Roscoff le \_\_\_\_\_

Monsieur BALCH Hoffolyte - St Goazec  
à Monsieur le Secrétaire Général de l'Office Départemental  
des Anciens combattants - Lorient.

25 JUIN 1952

Monsieur le Secrétaire Général

J'ai l'honneur de vous accuser réception  
de votre lettre du 18 juin, confirmant une lettre  
de G 13 / 12 que je ne me rappelle pas avoir  
reçue et de vous préciser que je n'ai pas l'intention  
de renoncer à la validation de mes services  
effectifs dans la Résistance et non homologués  
par un certificat réglementaire.

✓ Un délai me sera nécessaire afin de me  
permettre de réunir les certificats exigés,  
de mes chefs dans la Résistance.

En conséquence je vous prie de m'accorder ce  
délai et de recevoir mes distingués salutations.

H. Zaty



OFFICE DEPARTEMENTAL des  
ANCIENS COMBATTANTS et  
VICTIMES DE GUERRE

PREFECTURE DU FINISTERE

COMBATTANTS

C.V.R. Dossier n° 4897  
Détermination du temps  
de service dans la Ré-  
sistance.

QUIMPER, le - 6 Mars 1952  
(Impasse de la Palestine)

Le SECRETAIRE GENERAL de  
l'OFFICE DEPARTEMENTAL  
à M Balay

(s/c. de M. le Maire)

Reçu  
16 Juin 1952

M

Le certificat réglementaire d'appartenance que vous m'avez fait parvenir prouve que vous avez appartenu aux F.F.I. ~~aux F.F.C. à la R.I.F.~~ du 1. 8 43 au 10. 8 44 : ces services vous donnent droit à l'attribution de la Carte de Combattant Volontaire de la Résistance par application des dispositions de l'alinéa 4° du § A du décret du 21 Mars 1950.

Mais, à l'occasion de l'examen des dossiers qui lui sont soumis, la Commission départementale des Combattants Volontaires de la Résistance est tenue d'émettre un avis sur le temps réel de présence des postulants dans la Résistance.

Or, vous déclarez être entré dans la Résistance dès le : nov 1941

Afin de permettre à la Commission départementale d'émettre un avis en toute connaissance de cause, je vous prie de vouloir bien me faire parvenir au moins deux témoignages circonstanciés attestant, sur l'honneur, la matérialité ainsi que la durée exacte de votre activité dans la Résistance au cours de la période qui n'a pas été homologuée.

Ces témoignages seront établis par des personnes notoirement connues pour leur activité de Résistants et ayant effectivement appartenu aux F.F.C., aux F.F.I., ou à la R.I.F.

Les témoins devront mentionner le Réseau, l'Unité ou le Mouvement dont ils ont fait partie.

Leur honorabilité sera certifiée par le Commissaire de Police ou le Maire.

De plus, leur signature devra être validée par un Chef ou Liquidateur national de Réseau, d'Unité ou de Mouvement.

Veuillez agréer, M , l'assurance de ma considération distinguée.

Le SECRETAIRE GENERAL  
de l'O.D.

Mouvement ou Réseau :  
Chef ou Liquidateur :

F 7



PREFECTURE DU FINISTERE

OFFICE DEPARTEMENTAL des  
ANCIENS COMBATTANTS et  
VICTIMES de GUERRE

COMMISSION DEPARTEMENTALE des COMBATTANTS

VOLONTAIRES de la RESISTANCE

Dossier N° 11897

(Réunion du \_\_\_\_\_)

M. Balc'h. Hippolyte - pseudo : "Paul"  
né le 19.12.1911 à St. Goazec.  
demeurant à St. Goazec -

La Commission départementale

EST d'AVIS

de prendre en considération, pour l'attribution du titre de  
Combattant Volontaire de la Résistance au susnommé :

Périodes du 11.44 au ( Fin valant )  
du 1.8.1943 au 10.8.4944 ( FFI. Bat<sup>n</sup> Halvingal ) )  
du au ( ) )  
du au ( ) )

A QUIMPER, le

Signature d'un  
Membre de la Commission,

Signature du  
Secrétaire de la Commission,



III° REGION MILITAIRE

MODELE NATIONAL - SERIE NORMALE-

ETAT MAJOR

Références : IM n° 10 EMGG/FPI  
du 8 Février 1945  
IM N° 4550 FFCI/FI  
du 9 mai 1947

BUREAU F.F.C.I. REGIONAL

N° 3573 BR FFCI/FI-N  
C.A. 3°

22 Janvier 1949 - RENNES -

4897

CERTIFICAT D'APPARTENANCE  
AUX FORCES FRANCAISES DE L'INTERIEUR

LE GENERAL COMMANDANT LA III° REGION MILITAIRE, certifie que  
Monsieur BALCH Hippolyte, alias Paul  
né le 18 Décembre 1911 à ST.GOAZEC (Fre)  
actuellement domicilié à ST.GOAZEC (Fre)

A SERVI DANS LES FORCES FRANCAISES DE L'INTERIEUR  
au titre des formations suivantes et dans les départements ci-après  
FINISTERE - Bataillon Stalingrad du 1-8-43 au 18-9-44 10/8/44  
la dernière date indiquée étant celle de la libération de son sec-  
teur.

CIRCONSTANCES PARTICULIERES.....

Monsieur BALCH Hippolyte a continué à servir dans sa formation après  
la libération jusqu'au 18-9-1944, date à laquelle il a contracté un  
engagement volontaire pour la durée de la guerre - A été affecté à  
la Subdivision de QUIMPER.

La présente attestation constitue un CERTIFICAT DE PRESENCE AU CORPS

A RENNES, le 22 JANVIER 1949

Le Général de Division  
Commandant la III° Région Militaire,  
P.O. Le Chef de la Chancellerie :

signature illisible

(cachet du Général Cdt la III° Région)

Références particulières  
éventuelles.....

Vu pour copie conforme  
le 16 NOV 1950  
le Maire,

Pour le Maire

Maire



*[Handwritten signature]*

1 copie  
25-2-52







ade er.  
ie - mention  
10-8-1944 (jusqu'  
23 FEVRIER 52

I4-50

Le SECRETAIRE

COMBATTANTS

3367 / 2.52  
27

Monsieur le GENERAL Commandant la 3ème Région  
Etat-Major - 1er Bureau - Chancellerie  
LE SECRETAIRE GENERAL  
Quartier POCH - RENNES  
de l'Office départemental ,

AC/GK

P.J. I

C.V.R.

Dossier n° 4897

Méfiant à votre lettre n° 4.675 CH/PFCI du  
15-9-51 j'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien me faire  
connaitre si le Certificat d'appartenance aux FFI délivré le  
22/1/49 sous le n° 3573 BR PFCI / FI N  
à Monsieur Balch Hippolyte ne comporterait pas une erreur.

Ce document - dont ci-joint copie - mentionne  
en effet des services FFI postérieurs au 10-8-1944 (jusqu'au  
18.9.44.

Le SECRETAIRE GENERAL  
de l'Office départemental ,

P.J. I



S<sup>t</sup> Googee 8. 7. 1951

M. BALCH Miffolyte

Instituteur - S<sup>t</sup> Googee - Finistère

à l'honneur le Secrétaire général  
de l'Office Départemental des A.C. et R.C.

bonjour le secrétaire général

Comme suite à votre lettre du

3-7-51 j'ai l'honneur de vous adresser

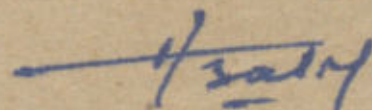
ci-joint la photographie d'identité manquante

à mon dossier de demande de  
carte de "combattant volontaire  
de la Résistance".

1.0 JUIL 1951

Je vous prie agréer, le Secrétaire  
général mes sincères salutations

n° 4894





53823

4897

30 NOV 1950

Briançon 25 octobre 1950

M. BALCH Hippolyte

35 route d'Italie - Briançon - H.A.

à Monsieur le Secrétaire Général de  
l'Office départemental des Vétérans de la guerre  
du Finistère

30 NOV 1950

Monsieur le Secrétaire Général

Comme suite à votre lettre du 23 octobre  
concernant une demande de carte de  
combattant volontaire de la Résistance (dossier 4897)  
j'ai l'honneur de vous faire parvenir (ci-joint)  
mon certificat d'affiliation au F.F.I.

Truilly agent Monsieur le Secrétaire Général  
l'assurance de ma respectueuse considération

H. Zaty



OFFICE DEPARTEMENTAL  
des ANCIENS COMBATTANTS  
et VICTIMES de GUERRE  
du FINISTERE  
-:-:-:-:-

Détermination du temps de service  
dans la Résistance

COMBATTANTS VOLONTAIRES  
de la RESISTANCE

AVIS du PREFET

Dossier N° 4897

LE PREFET, Président de l'Office départemental  
des Anciens Combattants et Victimes de la Guerre du FINISTERE

VU le dossier - Sur la demande  
de M. *Baloch Hippolyte* Pseudo : "Jaul"  
né le *19 décembre 1911* à *S<sup>t</sup> Goazec*  
demeurant à *S<sup>t</sup> Goazec*.

Après avis de la Commission départementale  
des Combattants Volontaires de la Résistance,

EST D'AVIS :

de prendre en considération, pour l'attribution du titre de  
Combattant Volontaire de la Résistance au susnommé, le temps  
de présence dans la Résistance ci-après mentionné :

Périodes du	au		
du	au		
du	au		
soit au total :	an	mois	jours

A QUIMPER, le

Pour le PREFET :

LE SECRETAIRE GENERAL de l'O.D.;